



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 33971

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la reconnaissance des stages dans une formation en institut de formation en soins infirmiers qui dure concrètement plus de trois ans et n'est reconnue que deux. Dans un tel contexte, il souhaiterait savoir si des dispositions de revalorisation ont été envisagées pour enrayer la baisse des effectifs et rendre à nouveau attractive une profession qui semble avoir besoin d'être soutenue.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33971

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1177

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)